

## LE MOT DU MAIRE

### SOMMAIRE

Page 1  
Le mot du maire

Pages 2 et 3  
Travaux

Page 4  
En bref  
État-civil

Directeur de publication  
Jean-Christophe Gassot

Crédit photos  
Objectif Images,  
André Cossé,  
Mairie d'Esvres

Conception et impression  
Imprimerie Numeriscann

Dépôt légal  
2<sup>e</sup> trimestre 2018  
Impression  
à 3.000 exemplaires  
sur papier PEFC

Chères Esvriennes, chers Esvriens,  
Madame, Monsieur,

Comme je l'ai toujours soutenu, Esvres est une commune qui doit tenir son rang dans le concert des Communes tourangelles de plus de 5.000 habitants et désormais 6.000...

Tenir ce rang, c'est honorer la confiance de celles et ceux qui choisissent Esvres pour bâtir un avenir à leur Famille. C'est avec cette constante volonté qu'après l'inauguration de l'espace culturel, nous avons inauguré ce nouvel espace jeunes de notre Commune.

Ce chantier est aussi la réalisation d'un projet dans lequel, l'avenir de notre commune s'est impliqué, en effet, un groupe de jeunes esvriens s'est investi dans les travaux, et ils se sont appropriés ce lieu de vie, comme ils devront le faire pour l'avenir d'Esvres.

Autre chantier conséquent pour Esvres, est celui de la rue de Tours, chantier ambitieux, techniquement compliqué, mais qui, comme je l'avais annoncé, sera terminé dans les temps.

Aussi, comme vous avez pu le constater différents projets, concernant, notamment, la petite enfance, ont dernièrement débutés, dans le même temps, avec un groupe de représentants d'associations sportives nous travaillons sur le futur projet d'aménagement du gymnase.

Tous ces projets, représentent Esvres, car ils sont l'expression de celles et ceux qui s'engagent pour Esvres.

Enfin, et pour respecter les engagements que j'ai pris devant vous, nous poursuivrons les travaux d'aménagements de notre commune en respectant une double exigence, celle, d'une part, de répondre, avant tout à l'intérêt collectif et d'autre part, celui de porter Esvres à son rang de Commune Responsable et Solidaire.

C'est en cela qu'Esvres c'est Vous ! Esvres c'est Nous, car Esvres, c'est Ensemble.

Très sincèrement,

Votre Maire  
Jean Christophe GASSOT





## PRIORITÉ À LA JEUNESSE

### Inauguration de l'espace jeunes



Le 17 février, le maire et ses adjoints inauguraient l'espace jeunes d'Esvres sur le plateau sportif. Il remplace l'ancien accueil jeune en dessous de la salle des fêtes.



### Cérémonie de citoyenneté



Le Maire et les adjoints ont remis leur carte d'électeur aux jeunes citoyens de la commune, le 4 mars.

### Rapport annuel de la gendarmerie



La brigade de gendarmerie de Cormery Montbazou a présenté devant les élus le bilan annuel de ses actions sur leur territoire de compétence, le 25 janvier.

## VIE DE LA COMMUNE

### Rencontres municipalité entreprises



Rencontre avec les commerçants du centre-bourg, 27 mars



Dans les locaux de la société Maytop avec les entrepreneurs de la zone d'activité, le 22 février



Les acteurs économiques de notre commune ont apprécié de se rencontrer pour échanger avec la municipalité.

La 5<sup>e</sup> rencontre municipalité-entreprises s'est déroulée dans les locaux de la société Maytop.

Eric Delhommais, adjoint en charge de l'économie et du commerce

### Accueil des nouveaux habitants

Le maire a présenté la commune et ses projets lors de l'accueil des nouveaux habitants le 27 janvier.

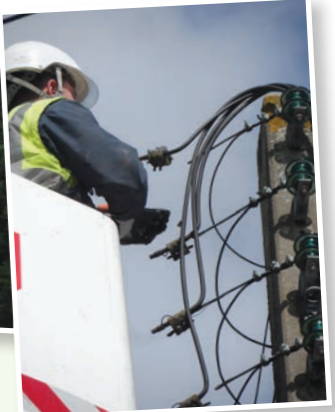


## VOIRIE ET INFRASTRUCTURES COMMUNALES

### Rue de Tours



Enrobé et massifs terminés cité Louis Germain. Dépose des câbles suite à l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques.



### Jardin du lavoir



Nettoyage et curage des bassins, réfection des allées par le service technique de la mairie.

### Intempéries



Opération de déneigement et de sablage.



Cet hiver, la météo n'a pas été des plus clémentes. La municipalité remercie les membres des services techniques qui, grâce à leur réactivité, nous ont permis de circuler en toute sécurité à Esvres.

Avec l'arrivée des beaux jours, les services techniques ont procédé au nettoyage et au curage des bassins du lavoir, ainsi qu'à la réfection totale des allées.

Patrice Garnier, adjoint en charge de la voirie et de l'environnement

### Rue Noël Carlotti



Travaux de renforcement du réseau d'eau : remplacement des canalisations en fonte de 60mm par du PVC de 110 mm. Travaux réalisés par Touraine Vallée de l'Indre.

### Even Parc



Les travaux de voirie ont débuté pour l'extension de la zone d'activité d'Even Parc.



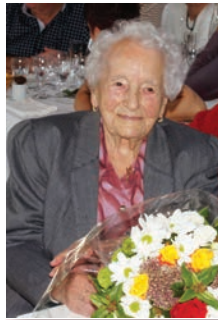
Enrobé définitif sur les voiries



## BIEN VIVRE ENSEMBLE : QUELQUES RAPPELS

### Disparition : Hélène Fumard

La doyenne de la commune Hélène Fumard nous a quittés le 21 février à l'âge de 105 ans. Née dans le hameau du Haut-Lhommais, elle a toujours résidé à Esvres. Mémoire vive de la commune et encore bien alerte, elle réalisait chaque jour ses mots croisés et des parties de Scrabble pour entretenir son esprit toujours très vif. En octobre dernier, elle était présente au repas des aînés et avait partagé ce moment de convivialité avec plaisir.



### Déchets verts

Pour lutter contre la pollution atmosphérique, les risques d'incendie et les désagréments de voisinage, le brûlage des déchets à l'air libre est interdit par arrêté préfectoral. Pour vous débarrasser de vos déchets verts, de nombreuses alternatives existent : le compostage, le broyage et paillage, la tonte mulching, ou tout simplement l'apport en déchetterie.

### Attention aux chenilles processionnaires

De nombreuses communes du département sont concernées par la présence de chenilles processionnaires. Outre l'aspect inesthétique de leurs nids, elles sont responsables d'accidents allergiques graves chez l'homme et les animaux, liés aux poils urticants qu'elles libèrent. Il est fortement conseillé à chaque propriétaire de mettre en œuvre tous les moyens appropriés pour lutter efficacement contre des chenilles processionnaires :

- Pulvérisation de la bactérie *Bacillus Thuringiensis* au niveau des rameaux de l'arbre, à l'automne, sur les chenilles au stade larvaire
- Installation de pièges à phéromones
- Installation d'éco-pièges, composés d'un collier et d'une poche remplie de terre, à placer autour des troncs infestés au mois de janvier. Les chenilles, en descendant du tronc, s'enfouissent dans la terre du sac. Il faut ensuite le détruire en mai, lorsque toutes les chenilles sont descendues.

Si vous découvrez un nid de chenilles processionnaires dans votre jardin, il est recommandé de ne pas les toucher à mains nues et de vous protéger le visage pour éviter une réaction cutanée importante.

### À 16 ans, n'oubliez pas le recensement citoyen

Tout jeune français de plus de 16 ans doit se faire recenser auprès de la mairie. Cette démarche permet ensuite d'être convoqué à la journée défense et citoyenneté. N'oubliez pas de vous présenter en mairie muni d'une pièce d'identité française et du livret de famille dans les 3 mois suivant votre 16<sup>e</sup> anniversaire. Un de vos parents peut vous représenter.

### Halte aux stationnements gênants

Depuis juillet 2015, Le montant des amendes relatives aux infractions de stationnement a fortement augmenté. Certaines sont passées de 35 € à 135 €. C'est le cas par exemple du stationnement ou l'arrêt sur un trottoir, sur un passage piéton ou sur une piste cyclable. Les stationnements gênants peuvent avoir de lourdes conséquences. Une personne en fauteuil roulant, un enfant, une personne âgée ou un adulte avec une poussette, doivent contourner le véhicule en descendant sur la chaussée et s'exposent ainsi à un accident. De même pour un cycliste qui est obligé de s'écarter de sa bande cyclable.

### Esvres Mobilité : Pensez-y !

Esvres Mobilité est un service totalement gratuit de la commune pour vous conduire en centre bourg et dans la zone commerciale d'Even Parc le samedi matin. Il est réservé aux personnes sans moyen de locomotion ou dans l'incapacité momentanée de conduire. Actuellement, douze personnes bénéficient de ce service. Un nombre en augmentation constante.

Les places sont limitées à 8 par circuit. La fiche d'inscription est à compléter à l'accueil de la mairie. Les inscrits ont obligation de confirmer leur présence avant le jeudi 16h00 par téléphone au 02 47 34 35 36.

## ÉTAT-CIVIL : FÉVRIER, MARS

### Naissances

16/02/2018 VENTE Manon  
23/02/2018 MINIER Gaspard  
14/03/2018 RICHE-SIMÉON Enora  
14/03/2018 ZIMMERMANN Warren  
18/03/2018 MBANA KOMBEGNONDO Julie

### Mariages

24/02/2018 David TOMSIN et Aurélie CANTE  
24/02/2018 Sylvain JACQUIN  
et Maud GAUTIER-CHEVREUX  
24/03/2018 Marine PRIOUX et Charles-Eric LOIR

### Décès

21/02/2018 Hélène SAULQUIN épouse FUMARD  
21/02/2018 Lucette GAUDRON épouse BEAUVAIS  
30/03/2018 Jean GARNIER